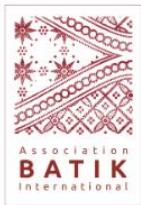

2024

LE TRAVAIL INVISIBLE DES FEMMES RURALES

Etude de cas des femmes de Menzel Bouzaiane



RÉALISÉ PAR

Batik International

EN PARTENARIAT AVEC

Association Victoire pour la Femme Rurale

AVEC L'APPUI FINANCIER DE

L'Agence Française de Développement

RÉDACTION

Manon Droniou

Coordinatrice du Programme *Parions l'égalité*

manondroniou@batik-international.org

Laura Patin

Chargée de mission

tunisie@batik-international.org

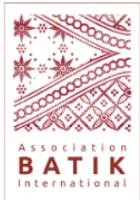


Table des matières

Table des abréviations	3
Remerciements	4
Avant-propos	5
Introduction	6
Méthodologie	8
I. Le travail des femmes dans la région de Sidi Bouzid	11
A) Le profil d'activité des femmes	11
B) Leurs conditions d'exercice	15
C) Les obstacles au travail des femmes	17
II. Le rôle des femmes de la délégation de Menzel Bouzaiane	20
A) La participation des femmes dans l'économie locale	20
B) Leur place au sein de la cellule familiale	22
C) Visibiliser le travail des femmes grâce aux GDA	25
Conclusion	27
Bibliographie	28

Table des abréviations

AVFR : Association Victoire pour la Femme Rurale

CEDAW : Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

CRAFF : Commissariat Régional des Affaires de la Femme et de la Famille

CRDA : Commissariat Régional de Développement Agricole

GDA : Groupement de Développement Agricole

GIZ : Agence de Coopération Internationale Allemande pour le Développement

ITCEQ : Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives

MOAN : Moyen Orient Afrique du Nord

ONU : Organisation des Nations Unies

SMSA : Société Mutuelle de Service Agricole

UGET : Union Générale des Etudiants Tunisiens

WWGVC : We World-GVC

Remerciements

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail et qui ont soutenu notre recherche sur le travail invisible des femmes :

L'équipe de AVFR pour avoir facilité les prises de contact avec les personnes interviewées et nous avoir accompagnées tout au long de cette étude ;

Le Commissariat Régional de Développement Agricole pour avoir accepté de nous rencontrer ;

Nesma Mahfoudi pour son travail de traduction avec les grilles d'entretiens et sur place lors des différentes rencontres ;

Toutes les personnes interviewées pour le partage de leurs expériences et leur sincérité ;

Les GDA de la région de Sidi Bouzid, ainsi que **les SMSA** rencontrés ;

Les associations Ladies First, WWGVC, CITESS.

Avant-propos

L'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité est au cœur des préoccupations de **Batik International**. Basée à Paris, l'association travaille main dans la main avec ses partenaires méditerranéens et s'engage en faveur de l'émancipation économique des femmes. Le projet **Parions l'égalité** vise à lever les barrières à l'insertion économique des femmes et des jeunes filles en zone urbaine et rurale. Il est porté par Batik Int. et mis en œuvre en Tunisie, au Burkina-Faso, au Sénégal et en Mauritanie. En Tunisie, c'est **l'Association Victoire pour la Femme Rurale** (AVFR) qui coordonne le projet. L'AVFR est l'une des organisations féministes qui a émergé à l'issue de la révolution du Jasmin. Fondée en 2012 par des anciens membres de l'Union Générale des Etudiants Tunisiens (UGET), tous·tes originaires de Sidi Bouzid et des régions rurales. Ils/Elles ont, pour la plupart, des femmes, des sœurs, des mères qui travaillent dans les champs. L'association milite en faveur des droits des femmes, de l'autonomisation socio-économique des femmes rurales et lutte contre les violences faites aux femmes.

Après avoir réalisé un diagnostic sur le territoire d'intervention : la région de Sidi Bouzid, des activités de sensibilisation et de formation ont été menées auprès des femmes accompagnées et de leur entourage. En parallèle, il a été décidé de mener une étude qualitative pour mettre en lumière le travail invisible des femmes.

L'objectif est de mieux comprendre le travail invisible des femmes et la façon dont il est perçu. Les résultats de l'étude pourront servir à alimenter de futurs plaidoyers et montrer le rôle déterminant que les femmes jouent au sein de leur communauté et les obstacles auxquels elles font face.

L'étude s'intéresse plus précisément à la délégation de Menzel Bouzaiane¹, où sont présents les deux groupements de développement agricole (GDA)² accompagnés par l'association Victoire. Le taux de pauvreté est l'un des plus élevés du gouvernorat : 39%³. A cela s'ajoute un taux d'analphabétisme important, un manque d'accès aux ressources et de connaissances de leurs droits. Le gouvernorat s'est développé de manière inégale avec une concentration des services à Sidi Bouzid Ouest, les femmes y sont d'autant plus vulnérables.

Cet écrit a donc vocation à mettre en lumière la contribution des femmes de Menzel Bouzaiane, en révélant l'importance de leur travail invisible au sein de leur communauté, en analysant les défis qu'elles rencontrent au quotidien, et en fournissant des éléments concrets pour promouvoir leur reconnaissance et leur valorisation dans les initiatives de développement local.

¹ Le gouvernorat de Sidi Bouzid est composé de 13 délégations.

² Les groupements de développement agricoles sont des associations à but non lucratifs qui permettent aux femmes de mutualiser leurs ressources (notamment matérielles).

³ Carte de la pauvreté en Tunisie, (INS), septembre 2020.

https://www.ins.tn/sites/default/files/ftp/files/publication/pdf/Carte%20de%20la%20pauvret%C3%A9%20en%20Tunisie_final_0.pdf

Introduction

La Tunisie a longtemps été vue comme un pays précurseur en matière de droits des femmes au sein de sa région. On peut même dire qu'elle faisait figure de modèle dans le monde arabe. Le principe d'égalité entre les sexes est entré dans la législation à travers la promulgation du Code du Statut Personnel par Habib Bourguiba en 1956. Ce texte reconnaît alors aux tunisiennes leur « statut de citoyenne »⁴. S'en suit en 1985, la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les discriminations envers les femmes (CEDAW), c'est l'un des premiers pays de la zone MENA à faire une telle avancée. Néanmoins, certaines réserves ont été émises par le gouvernement pour lui permettre de prendre quelques libertés vis-à-vis du traité⁵.

La révolution qui a lieu en 2011 redessine complètement la société civile, avec l'émergence de nombreuses organisations féministes. Au cours de la révolution, les femmes ont pris part aux manifestations non seulement contre le régime autoritaire mais aussi pour réclamer l'égalité des droits et plus de justice sociale. Elles ont ainsi pu participer activement au processus de transition politique à travers les consultations pour l'élaboration d'une nouvelle constitution. **On reconnaît dès lors leur rôle et leur mobilisation dans le secteur associatif et politique.**

Le chemin est long mais l'adoption en 2014, d'une nouvelle constitution amorce un tournant. L'état s'engage alors « à protéger les droits acquis de la femme, soutient ses acquis et œuvre à les améliorer »⁶. Les réserves autour de la CEDAW sont levées, mais le gouvernement tunisien maintient cependant qu'aucune décision administrative ou législative susceptible d'aller à l'encontre du chapitre premier de la constitution sera prise⁷. De nouvelles instances émergent comme le conseil des pairs pour l'égalité et l'égalité des chances entre femmes et hommes en 2016 ou le comité pour l'harmonisation des lois avec les conventions ratifiées⁸. La législation continue alors d'évoluer pour assurer plus de droits et de protection aux femmes avec, par exemple, la loi organique 58-2017 relative à l'élimination des violences faites aux femmes et filles ou encore la loi n°2021-37 visant à protéger les employé·es domestiques. **La Tunisie est donc un des pays les plus progressistes, en matière de droit, de la région MOAN, mais on est encore loin de l'égalité effective. Les acquis restent fragiles et il y a un écart entre ce qui est prévu par le cadre légal et sa mise en application.**

Sur le plan économique, l'autonomisation des femmes est mise à l'ordre du jour. Cela se traduit par la mise en place d'un programme en 2022, par le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance : *Raidat*⁹, dont l'objectif est de renforcer les capacités des femmes à entreprendre et à gérer des projets économiques. Cependant, les inégalités restent marquées : moins d'1 femme rurale sur 5 a une source de revenus qui lui est propre¹⁰, tandis que les ressources sont

⁴ Ministère de la Justice : Promulgation du code du statut personnel.

<https://www.justice.gov.tn/index.php?id=436&L=3>

⁵ Les réserves concernent les articles 9, 15, 16 et 29

⁶ Article 45, Constitution tunisienne du 27 janvier 2014.

⁷ <https://treaties.un.org/doc/Publication/CN/2014/CN.220.2014-Eng.pdf>

⁸ Décret gouvernemental n°2019-1196 du 24 décembre 2019

⁹ Le nouveau Programme national pour l'entreprenariat féminin et l'investissement selon le genre, Raidet.

<https://www.raidet.tn/fr>

¹⁰ ONU Femmes. 2022. Profil genre Tunisie 2022. ONU Femmes Tunisie

<https://arabstates.unwomen.org/sites/default/files/2023-01/Rapport-PGT-2022.pdf>

majoritairement détenues par les hommes (94% des contrats fonciers étant détenus par des hommes¹¹).

La région de Sidi Bouzid, ici terrain d'étude, est une région du centre de la Tunisie, connue pour être le berceau du Printemps Arabe. Tournée vers l'agriculture, c'est une région rurale où dominent le maraîchage et l'élevage. Elle souffre d'un taux de chômage important¹², qui affecte d'autant plus les femmes. Leurs opportunités en matière d'éducation et d'emploi sont plus limitées. L'écart est notable lorsque l'on s'intéresse à leur accès au marché du travail. En effet, les statistiques démontrent que le taux de participation¹³ des femmes est relativement faible. Au quatrième trimestre 2022, les hommes ont un taux d'activité de 65,7% contre 28,2% pour les femmes¹⁴. Ce chiffre révèle l'absence des femmes de manière formelle sur le marché du travail, mais il ne compte pas les emplois informels (de domestique, saisonnière agricole...) et ne prend pas en compte les activités qu'elles réalisent tous les jours au foyer ou dans les exploitations familiales. Les femmes investissent huit fois plus de temps que les hommes dans le travail domestique¹⁵, elles passent ainsi plus de temps à veiller au bon fonctionnement du foyer. « Tout ce travail est très difficile à mesurer car les activités effectuées par les femmes ne sont ni linéaires ni successives, mais cumulées et simultanées. »¹⁶

Lorsque l'on parle de travail invisible on entend toutes les activités qui ne sont peu voire pas rémunérées, pas déclarées ou dont l'utilité sociale n'est pas assez reconnue.

Fruits des constructions de genre, elles sont perçues comme des « devoirs naturels ». La plupart du temps effectuées par les femmes et souvent pénibles. Elles ne sont pas comptabilisées dans la richesse du pays. Le travail invisible, c'est donc toutes les activités qui ne sont pas considérées et pourtant essentielles au fonctionnement du foyer et de la communauté. On y inclut, entre autres, le soin aux membres du foyer, les tâches ménagères, la gestion des ressources domestiques, le soutien émotionnel et la gestion des relations familiales mais aussi les travaux agricoles non déclarés, peu voire non rémunérés, et les emplois informels occupés particulièrement par les femmes (domestique).

Cela accentue les inégalités femmes-hommes, puisque les femmes ont moins de temps à consacrer à une activité rémunérée ou une formation pour faire évoluer leur carrière. Les travailleur·ses domestiques et les femmes rurales ont moins accès aux services sociaux et ne bénéficient pas de protection juridique et sociale. Il y a donc un impact direct sur **l'autonomisation économique des femmes**.

Sans avoir l'ambition de renseigner l'ensemble du travail invisible des femmes tunisiennes, cette étude s'attachera à éclairer :

Quelle est la contribution du travail des femmes dans la région Sidi Bouzid à leur communauté et dans quelles conditions exercent-elles leurs activités et pourquoi ?

L'idée est d'explorer ici la contribution quantitative et qualitative du travail des femmes à leur communauté et les conditions d'exercice de leurs activités, à partir de l'étude de la situation

¹¹FAO, 2019. Tunisie : quel avenir pour les coopératives agricoles ?

¹²Taux de chômage de 23% en 2021 pour la région Centre-Ouest (Kairouan, Kasserine et Sidi Bouzid)

¹³Ou taux d'activité, c'est-à-dire la population active par rapport à la population en âge de travailler.

¹⁴ Indicateurs de l'emploi et du chômage, Quatrième trimestre 2022

<https://ins.tn/sites/default/files-ftp3/files/publication/pdf>Note%20Emploi%20T4-2022.pdf>

¹⁵Dorra Mahfoudh Draoui, Une analyse genre de la situation en Tunisie, GIZ (2012)

¹⁶Les essentiels du genre 02 - Outils de l'approche genre, Marcela de la Peña Valdivia, Le Monde selon les femmes asbl, Bruxelles, actualisation et réédition 2016

des femmes de Menzel Bouzaiane. Il s'agit de revenir d'abord sur les différentes activités exercées par les femmes et de mettre en lumière les défis liés à leur non-valorisation. Parallèlement, l'enquête se penche sur les facteurs qui impactent le travail des femmes et tendent à leur vulnérabilité et leur précarité. La délégation de Menzel Bouzaiane, est ensuite étudiée sous le prisme de la communauté et de la participation des femmes au sein de l'économie locale. Il est nécessaire d'analyser les dynamiques d'entraide féminine, et les bénéfices émergents au sein de la communauté.

Méthodologie

Cette étude vise à éclairer les différentes formes de travaux, rémunérés ou non, déclarés ou non, exercés par les femmes dans la région de Sidi Bouzid et d'en détailler les bénéfices pour leur communauté. In fine, l'étude doit permettre de mettre en évidence le travail invisible et les processus à l'origine de la précarité et de la non-valorisation du travail des femmes. Pour cela, une étude des situations des femmes rurales de la commune de Menzel Bouzaiane a été menée.

Pour réaliser cette étude, une revue documentaire a été réalisée, mêlant études, rapport et autres articles sur les femmes rurales et le travail invisible. Notamment les travaux du Dr Nebiha Gueddana, d'Alain Bonnassieux et de Moumen Wided, Sophie Ferchiou. Mais aussi les rapports des organisations présentes en Tunisie comme la GIZ, ONU Femmes, et de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives.

Cela a permis de mettre en lumière certains éléments qui ont orientés la suite de cette étude. Il y a un manque de données sur la région de Sidi Bouzid, aucun ouvrage n'a traité récemment de ce sujet. L'étude qualitative est donc le format le plus approprié pour comprendre : comment le travail invisible des femmes est-il perçu au sein de la communauté, et les effets que cela génère sur les femmes elles-mêmes. Cela permet aussi d'éclairer les besoins des femmes accompagnées par l'association.

Des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de la délégation de Menzel Bouzaiane. Ainsi, nous avons fait appel à Nesma Mahfoudhi, gestionnaire de l'Association Victoire Pour la Femme Rurale, en tant qu'interprète. Cela a également permis de mettre en confiance les femmes, puisqu'elles sont accompagnées par AVFR depuis plusieurs années déjà.

L'échantillon est de 13 personnes interrogées dont 2 hommes. Il ne s'agit pas d'être exhaustif, le choix des interviewé·es dépendant des personnes disponibles et désireuses de partager leur expérience, mais de récupérer des données qualitatives en veillant à ne pas sursolliciter les femmes. Bien que l'échantillon ne soit pas élevé, une variété de profils est ici représentée. En ce qui concerne les pouvoirs publics nous avons seulement réussi à nous entretenir avec le CRDA. **Pour respecter les témoignages recueillis, les échanges qui seront cités ici, ont été anonymisés.**

Profil des personnes interviewées	
Total	13
Nombre de femmes	11

Nombre d'hommes	2
Âge	Entre 26 et 60 ans
Niveau d'étude	Bac +5 (2) Bac +4 (3) Bac +3 (3) Bac+2 (3)
Situation professionnelle	Membre d'un GDA Membre d'un GDA et commerçante Travailleuse dans les champs (2) Travailleuse dans les champs et prestataire de service dans une association Membre d'un GDA, travailleuse dans les champs et commerçante, Coordinateur de projets Membre d'une SMSA Gestionnaire finance et comptabilité et commerçante Membre d'un GDA et travailleuse dans les champs Membre d'un GDA et technicienne agro-alimentaire Infirmier Commissaire régionale de l'agriculture
Situation familiale	Mariée 5 enfants Mariée 4 enfants Mariée 2 enfants (2) Mariée 3 enfants Mariée 1 enfant et enceinte Célibataire sans enfants (5)

Des guides d'entretiens ont été élaborés en amont pour être adaptés aux différents profils identifiés. 3 grilles ont été pensées pour pouvoir saisir à la fois les contraintes des principales intéressées : les femmes des GDA et les travailleuses dans les champs, mais aussi connaître la vision politique des pouvoirs publics, et en ce qui concerne les hommes déterminer s'ils ont conscience des difficultés qu'elles rencontrent, leur contribution et la vision qu'ils ont vis-à-vis de ça.

La participation à des formations ou foires destinées aux GDA a été aussi un moyen de récolter des données à travers des échanges plus informels avec les participants ·es.

Un questionnaire en ligne a été partagée aux organisations de la société civile de la région de Sidi Bouzid qui travaillent auprès des femmes rurales. Il a été relayé par l'équipe de Victoire, 5 associations y ont répondu. Les informations obtenues permettent de voir la représentation qu'elles ont du travail invisible et la manière dont elles le prennent en compte lorsqu'elles mènent des activités auprès des femmes.

A noter que cette étude concerne un petit échantillon de personnes au sein du gouvernorat de Sidi Bouzid. La délégation de Menzel Bouzaiane a ses propres spécificités. C'est une délégation très éloignée des services et qui a un taux de pauvreté très élevé mais cela n'en reste pas moins une réalité partagée par d'autres zones enclavées en Tunisie. Le temps et la barrière de la langue n'ont pas permis de prendre contact avec des personnes en dehors du cercle de

l'Association Victoire pour la Femme Rurale. Des études futures pourraient bénéficier d'un échantillon plus large pour permettre d'obtenir des résultats dans des contextes plus variés. Même si l'assignation au rôle domestique est courante dans l'ensemble des zones rurales.

Pour appréhender cette étude, il est nécessaire de revenir sur quelques **concepts clés** :

- **Le Travail Invisible**, thème principal de ce travail de recherche, désigne les tâches qui sont essentielles pour le fonctionnement de la société et des familles, mais qui ne sont pas reconnues ou rémunérées. Il s'agit du travail domestique et de soins, majoritairement effectué par les femmes, des travaux sur les fermes familiales et des emplois du secteur informel (où les femmes sont aussi majoritaires, notamment en tant que travailleuses domestiques ou saisonnières agricoles). Ce travail est considéré comme invisible car il est souvent pris pour acquis et/ou n'apparaît pas dans les statistiques économiques formelles.
- **Le Genre**, construction sociale qui engendre des inégalités entre les femmes et les hommes en leur attribuant des rôles et comportements qui les poussent à agir différemment. Les individus se construisent alors différemment en intérieurisant les rôles et les attentes liés à leur genre, souvent à travers la socialisation familiale, éducative et médiatique. Par exemple, on attend souvent des hommes qu'ils soient des pourvoyeurs financiers et des femmes qu'elles s'occupent des tâches domestiques et des enfants. Ces rôles influencent les choix de carrière, la répartition des tâches domestiques et les opportunités professionnelles.
- **Les inégalités socio-économiques**, ce concept se réfère aux disparités dans les opportunités économiques, les revenus et les conditions de vie entre différents groupes sociaux, souvent influencées par des facteurs comme le genre, la race, et la classe sociale. Les inégalités de genre, par exemple, peuvent se manifester par des écarts de salaire entre hommes et femmes, ainsi que par des différences dans l'accès aux postes de pouvoir et aux ressources économiques.
- **L'intersectionnalité** permet de comprendre comment les individus peuvent éprouver des formes complexes d'inégalités en raison de la combinaison de plusieurs identités sociales.

Ces concepts permettent d'analyser les dynamiques de pouvoir et les inégalités au sein de la société, en mettant en lumière comment le genre et d'autres facteurs interagissent pour façonner les expériences et les opportunités des individus.

I. Le travail des femmes dans la région de Sidi Bouzid

A) Le profil d'activité des femmes

Sidi Bouzid est une région rurale située au centre de la Tunisie, les activités exercées sont donc essentiellement agricoles, il n'y a pas d'industries. Les femmes représentent 90% de la main d'œuvre¹⁷, mais il est difficile de mesurer leur contribution effective en raison de leur forte présence dans le secteur informel. En effet, si l'on s'intéresse aux enquêtes-emploi de l'Institut National de la Statistique en Tunisie, on remarque que la part de femmes est estimée à 28,4% de la population active occupée¹⁸. A cela s'ajoute un taux de chômage élevé autour de 22 %¹⁹.

Mais en réalité les femmes contribuent de manière essentielle à leur communauté, elles sont « les piliers de la société »²⁰. Elles sont de plus en plus nombreuses à travailler pour subvenir aux besoins de leur famille, à la recherche d'une indépendance financière.

1) Répartition des activités des femmes entre travail « reproductif », « productif » et « communautaire »

AVFR et Batik Int. ont déjà relevé certains des travaux qu'elles effectuent, lors du diagnostic réalisé en 2022 pour amorcer le projet Parions L'égalité. L'analyse des entretiens, dans le cadre de cette étude, est venue compléter ces données. Les femmes et les hommes interrogées ont été invité·es à décrire leur journée type. Ainsi nous avons pu recenser toutes les activités exercées par les femmes de la région, qu'elles soient rémunérées ou non.

Nous pouvons alors dresser une typologie des activités réalisées par les femmes rurales.

Selon le cadre d'analyse d'Harvard²¹ on distingue le rôle reproductif du rôle productif ainsi que du rôle social communautaire, c'est-à-dire les activités qui relèvent de la sphère domestique des activités génératrices de revenu.

Rôle reproductif		Rôle productif		Rôle social / communautaire	
Travail domestique	Préparation des repas	Travail agricole	Collaboration à l'entreprise familiale : récolte (olives, blé, orge, fruits et légumes), élevage soin	Activités bénévoles	Au sein du Croissant Rouge Tunisien : distributions alimentaires, ateliers

¹⁷ Selon l'association Victoire pour la Femme Rurale

¹⁸ Indicateurs de l'emploi et du chômage Quatrième Trimestre 2023

<https://www.ins.tn/publication/indicateurs-de-lemploi-et-du-chomage-quatrieme-trimestre-2023>

¹⁹ Evolution de la population active en chômage selon le sexe 2021-2023

<https://www.ins.tn/statistiques/153>

²⁰ Verbatim issue des entretiens

²¹ Il s'agit d'un outil de diagnostic, créé par des chercheurs du Harvard Institute for International Development.

			des animaux.		formations aux premiers secours, sensibilisation.
	Approvisionnement au marché		Travail dans les champs, cueillette de plantes aromatiques et médicinales.	GDA	Réunions, rencontres (via les associations), formations (partage de compétences)
	Travaux ménagers : laver la vaisselle, rangement et nettoyage de la maison, laver le linge, ...		Soin des animaux (élevage)		
Soin aux membres du foyer	Soin aux enfants : les emmener à l'école, préparer leur goûter, les aider à faire leurs devoirs, les doucher, soutien émotionnel.		Transformation et commercialisation de produits agricoles : huiles, semoule, couscous etc.		
	Soins aux autres membres de la famille (personnes âgées ou malade)	Commerce local	Vente de produits (agricoles ou non) sur le souk		
	Soin aux animaux du foyer (poules, vaches, moutons, lapin, chèvres, ...)		Vente en boutique (vêtements, supérettes, Kesra)		
Transformation de produits agricoles	Dédié à l'autoconsommation		Activités de traiteurs (femmes qui préparent et vendent des repas à leur domicile)		
			Institut de beauté		
		Commerce de rue	Vente de thé, sandwichs, fruits pressés, etc.		
		GDA	Artisanat :		

	<p>travail de la laine, de l'alpha et du jonc (peut aussi être réalisé à domicile)</p> <p>Transformation de produits agricoles</p>	
<p>Travail en contrat avec l'état</p>	<p>Enseignante, infirmière, poste dans l'administration</p>	

Les femmes gèrent seules le fonctionnement du foyer en plus de participer à la production agricole. **La gestion du foyer** comprend : la préparation des repas, l'approvisionnement au marché, les soins aux membres de la famille (mari, enfants, personnes âgées), ainsi que les travaux ménagers, le jardinage et le soin aux animaux. Ces tâches sont chronophages, par exemple s'il n'y a pas d'herbe ou de foin à disposition pour les animaux, les femmes récupèrent le cactus des figues de barbarie, le brûlent, enlèvent les épines puis le coupent pour pouvoir nourrir les animaux.

2) Un secteur d'activité qui domine

A cela s'ajoute **le travail dans les champs**, les femmes peuvent exercer cette activité à temps plein ou servir d'aide familiale. Cela signifie que leur travail n'est pas forcément rémunéré et que même si elles ont un travail à côté, elles doivent aider leur mari le week-end. C'est valable aussi pour les jeunes filles diplômées qui peuvent travailler occasionnellement au sein de l'exploitation familiale.

Bien que le taux de scolarisation des femmes soit plus élevé aujourd'hui²² (A Sidi Bouzid, on compte 48,6% de filles parmi l'effectif total des élèves qui suivent l'enseignement de base et 59,5% dans l'enseignement secondaire), il peut être compliqué pour les diplômées de trouver un emploi à l'issue de leurs études. Il est alors difficile de quitter le foyer familial, elles représentent une main d'œuvre agricole accessible et peu, voire non, rémunérée.

Le travail agricole ne se limite pas au travail dans les champs, qui est souvent saisonnier. L'année est divisée en deux : l'été avec le blé et l'hiver avec l'olive. A titre d'exemple, la récolte des olives a lieu entre les mois de novembre et de février. Les femmes s'occupent donc de **la transformation des produits agricoles** tout au long de l'année. A Menzel Bouzaiane, la production est essentiellement tournée vers les produits issus du blé et de l'orge : le couscous, le boulghour, la farine, la mhamsa, etc. Mais aussi la fabrication d'huile d'olive, d'épices, d'huiles essentielles et de sirop de dattes. Pour ce faire, les femmes travaillent soit depuis chez elles, soit en groupe par l'intermédiaire d'un **Groupement de Développement Agricole (GDA)**

²² Statistiques Scolaires de l'année 2021-2022

http://www.edunet.tn/article_education/statistiques/stat2021_2022/stat_scolaire.pdf

ou d'une Société Mutuelle de Service Agricole (SMSA). Elles peuvent ensuite revendre leurs produits sur les souks, les foires ou au sein de leur local.

Beaucoup de femmes travaillent depuis chez elles. Elles peuvent ainsi s'occuper des enfants tout en menant une activité rémunérée. Cela reste une faible rémunération. Par exemple, certaines femmes font office de traiteurs, elles préparent des plats à leur domicile pour les revendre ensuite. On considère ici que c'est du travail productif même si elles travaillent chez elles, cela est destiné à de la vente et non à de l'autoconsommation, cela ne se limite pas à la sphère familiale.

Certaines femmes sont à leur compte et possèdent des **commerces locaux** comme des instituts de beauté ou des boutiques de vêtements. Elles ne sont pas propriétaires des murs, mais elles louent le local pour mener seules cette activité. C'est un pas vers une plus grande autonomie mais pour cela il faut qu'elles puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Il est très difficile de déléguer les tâches domestiques à un tiers, et la répartition reste inégale au sein du foyer. De plus, la situation économique de la délégation étant précaire, il y a souvent un problème de commercialisation. Le pouvoir d'achat des habitants est faible, on l'a vu, le taux de chômage y est important.

Les femmes font aussi preuve **d'engagement communautaire** (par extension de leur rôle reproductif) via le GDA ou le Croissant rouge. Le GDA leur permet de réaliser des activités qu'elles exerçaient déjà à domicile tout en mutualisant le coût des outils et matières premières. Leur participation aux actions de sensibilisation et ateliers de formations permet d'accroître l'offre de services au sein de Menzel Bouzaiane. Leur engagement communautaire passe aussi par la transmission de leur savoir aux jeunes générations. Les femmes sont également concernées par la protection de leur territoire et de la nature mais elles se sentent limitées par leurs injonctions familiales.

3) Des rôles bien définis

Les hommes, quant à eux, ont des journées souvent plus réduites que celles des femmes²³. Ils commencent ou terminent leur journée dans des cafés, lieux proscrits pour les femmes. Ils sont aussi impliqués dans les activités agricoles mais leur posture est différente : ils sont propriétaires terriens, chauffeurs, ils dirigent les entreprises agricoles. La place qu'ils occupent est celle de leaders au sein du foyer et de la communauté. **Ce sont eux qui ont le pouvoir de décision, ils sont impliqués de manière directe au sein des instances de gouvernances locales.**

Finalement, les femmes exercent des activités aussi nombreuses que variées. En moyenne, elles consacrent plus de 8 h par jour aux activités non rémunérées, elles se retrouvent dans un cycle de pauvreté difficile à surmonter.

	Activités rémunérées	Activités non-rémunérées
Temps consacré en moyenne par jour par les femmes ²⁴	6,8 heures	8,2 heures
Temps consacré en moyenne par jour par les hommes ²⁵	8 heures	4 heures (en majorité de loisir)

²³ Le travail des hommes se situe plus au niveau productif voire communautaire mais peu d'entre eux contribuent au rôle reproductif.

²⁴ Sur la base de l'échantillon de femmes interviewées au cours de l'étude.

C'est ce que l'on appelle la double voire triple journée. Cela fait référence à la charge de travail cumulée exercée par les femmes. On inclut ici le travail productif, le travail domestique et le travail de soins. Il est donc intéressant de se pencher sur les conditions d'exercices de ces activités pour comprendre pourquoi leur travail est plus difficile et moins valorisé que celui des hommes.

B) Leurs conditions d'exercice

L'ancrage des stéréotypes de genre influence grandement la répartition de certaines tâches et professions entre les hommes et les femmes. Elles constituent la majeure partie de la main d'œuvre agricole et effectuent des travaux plus pénibles que ceux des hommes. Cette répartition est inégale en termes de temps, les femmes font face au phénomène de double journée, mais aussi inégale en termes de droits sociaux et économiques, leur travail est fortement invisibilisé.

D'un point de vue économique, les femmes sont moins bien rémunérées, leurs contrats sont souvent saisonniers et par conséquent précaires. Elles n'ont pas la **sécurité de l'emploi**. Leurs activités étant pour la plupart informelles, elles ne sont pas encadrées par la loi. Ce qui les rend plus vulnérables, il est plus facile alors d'exercer une pression sur elles que cela soit sur la durée du travail, sa rémunération et plus généralement ses conditions d'exercices. L'écart salarial reste important puisqu'en règle générale les travailleuses dans les champs perçoivent 20 dinars tandis que les hommes en perçoivent plutôt 25 voire 30 dt²⁶. Alors que le code du travail prévoit « l'égalité de rémunération », avec un salaire minimum pour les ouvrier·res agricoles fixé à 17 dt. Les activités productives ne sont pas toujours rémunérées. La gratification varie selon le contexte, une travailleuse des champs mentionne que son travail est rémunéré seulement lorsqu'elle récolte les olives, lorsqu'il s'agit du blé et de l'orge elle fait office d'aide familiale. La récolte des olives est plus normée, l'activité plus encadrée, mais le salaire peut varier car certains payent au rendement (nombre de kg d'olives récoltées par jour), d'autres à la journée.

1) Les spécificités du travail dans les champs

Les conditions d'exercices sont rudes, pour pouvoir accomplir leurs tâches domestiques et le travail qu'elles ont à côté en plus du soin qu'elles procurent à leurs familles, les travailleuses dans les champs partent travailler à l'aube. En l'absence de moyens de transport, elles sont dépendantes des chauffeurs pour se rendre au travail. Or les routes sont souvent en mauvais état et les femmes sont entassées dans des camionnettes, régulièrement il y a des accidents entraînant des invalidités partielles voire la mort... Les routes rurales du gouvernorat ne sont pas toutes goudronnées. La région est même en retard, le taux de bitumage oscillant entre 35 et 78% selon les délégations²⁷. Ce moyen de transport n'est donc pas adapté, les femmes sont debout à l'arrière de la camionnette et les distances varient en fonction des saisons et de la

²⁵ Sur la base de l'échantillon d'hommes interviewés au cours de l'étude. NB : hommes non mariés

²⁶ Selon le Commissariat Régional du Développement Agricole de Sidi Bouzid.

²⁷ Infrastructures : Bitumage des pistes rurales de Sidi Bouzid jusqu'à 2021

<https://www.tunelyz.com/2023/04/pistes-agricoles-sidi-bouzid-routes.html>

demande. Si elles décident de s'y rendre à pied, cela n'est pas non plus sans risque, elles doivent marcher plus d'une heure sur le bord de la route, une femme témoigne : « *Parfois mon mari me dépose en moto, mais lorsqu'il n'est pas disponible je fais le trajet à pied (environ 1h), j'ai peur de marcher seule le long de la route avec les nombreux chiens errants* ».

En échange du transport, les chauffeurs prennent une commission sur le salaire des femmes, ils sont en contact avec les agriculteurs, ils font le lien entre eux et les ouvrières agricoles. Plus ils transportent de femmes, plus ils gagnent de l'argent. Le chauffeur exerce alors un pouvoir sur les femmes car cela conditionne leurs opportunités d'emploi. Elles dépendent fortement de lui : il peut les faire travailler sur plusieurs exploitations agricoles et donc leur permettre d'avoir un « emploi en continu », alors qu'un propriétaire ne peut offrir qu'un travail « temporaire » sur ses terres. Si elles protestent, il peut leur faire perdre leur unique entrée d'argent, il est garant de leur emploi pour la saison prochaine. Ainsi, il est difficile pour elles de négocier le montant de la commission demandée, elles n'ont pas d'autres choix que d'accepter l'offre qui leur a faite.

Cette activité clandestine, et donc en théorie interdite, est rarement sanctionnée malgré les nombreux accidents. Cela signifie que les chauffeurs ont non seulement du pouvoir sur les ouvrières agricoles mais qu'ils sont bien vu au sein de la société, notamment auprès des policiers. Il n'y a pour l'instant aucune intervention des pouvoirs publics pour formaliser ces moyens de transports.

La sécurité des modes de transport laisse à désirer, et une fois sur leur lieu de travail les femmes sont exposées à de nouveaux dangers :

- **L'utilisation de produits chimiques** (pesticides et fertilisants) pour cultiver les terres se fait sans aucun moyen de protection²⁸ (gants, tenues anti-pesticides) à leur disposition.
- **Les tâches sont très fatigantes**²⁹: elles doivent transporter des sacs très lourds, elles sont souvent obligées de se plier ou de monter à l'échelle pour faire la récolte. La machinisation des récoltes se fait à leurs dépens, ce sont les hommes qui exercent les métiers plus qualifiés.
- **Les conditions climatiques sont difficiles** et elles n'ont pas la possibilité de se mettre à l'abri de la chaleur ou de la pluie.
- **Elles sont parfois victimes de harcèlement sexuel** de la part des hommes qui ont du pouvoir (les propriétaires, les chefs des ouvriers et les chauffeurs).

Cela favorise donc les accidents du travail. Or **leur statut informel ne leur permet pas d'obtenir des aides comme la sécurité sociale**. Souvent, elles sont rattachées à celle de leur père ou de leur mari. Cela ne couvre donc pas tous les soins dont elles ont besoin. Par exemple, une travailleuse dans les champs nous a confié qu'actuellement ses frais médicaux sont couverts par l'assurance de son mari car elle est enceinte, mais si jamais il lui arrive un accident lorsqu'elle travaille, elle n'aura le droit à rien³⁰. Leur rattachement se fait en tant qu'épouse et non en tant que travailleuse, ce qui explique le manque de couverture sociale. Cela devient problématique lorsque le mari a un statut de diplômé-chômeur, elles n'ont droit à aucunes aides. Il n'y a pas d'encadrement non plus en ce qui concerne les heures

²⁸ Selon le Commissariat Régional du Développement Agricole de Sidi Bouzid

²⁹ D'après nos entretiens avec les femmes travailleuses dans les champs.

³⁰ Selon une habitante de El Khorchef.

supplémentaires. Et il est très difficile pour les femmes de se mettre en congés, même lorsqu'elles sont souffrantes. Si elles décident de ne pas se rendre au travail même si c'est en raison de soucis de santé, elles doivent renoncer à leur salaire journalier.

2) Le rôle des pouvoirs publics

Pour pallier ça, une initiative a été lancée : Ahmini « protège moi ». Cette application créée en 2019, avait pour objectif de permettre aux femmes de bénéficier des prestations sociales. Le système fonctionnant par le biais des frais de télécommunication, les opérateurs téléphoniques s'y sont malheureusement opposés. L'accès à la protection sociale reste alors très limité.

A cela s'ajoute l'exercice des tâches domestiques. Ces tâches ne sont pas reconnues : la majeure partie des femmes avec qui nous nous sommes entretenues ont mentionné un manque d'aide de la part de leur mari. Elles consacrent le double du temps, par rapport aux hommes, à des activités non-rémunérées, et les tâches domestiques en représentent une grande partie. Elles ont ainsi peu de temps pour se reposer au cours de la journée et même de la semaine en général.

Les pouvoirs publics sont conscients des difficultés rencontrées par les femmes rurales et sont là pour les appuyer au mieux. Au niveau régional, on retrouve le Commissariat Régional du Développement agricole celui « de la Femme » ainsi que celui de l'artisanat. Ces commissariats travaillent de manière participative en vue d'améliorer la situation économique, sociale et politique des femmes rurales. Mais le processus est long et fastidieux, ils écrivent des rapports et proposent des recommandations au niveau national, et ce n'est qu'après l'approbation du Ministère qu'ils peuvent suivre les directives transmises. Chaque région a ses spécificités mais la réponse qui leur est donnée est commune.

Bien que les femmes soient plus nombreuses à contribuer activement au travail agricole, leur participation demeure souvent moins reconnue et valorisée. **Les dynamiques de pouvoir au sein de ce contexte reflètent des inégalités de genre profondément enracinées.** Les femmes occupent généralement des postes subalternes, tandis que les hommes détiennent les rôles décisionnels et les positions de pouvoir. Cette hiérarchie se manifeste en tant que propriétaires terriens, chefs d'entreprises agricoles ou chauffeurs. Leur travail est déclaré et par conséquent mieux rémunéré, ils ne sont pas nécessairement sujet à la saisonnalité de l'emploi. Ce sont eux qui sont responsables de la rémunération des femmes, de leurs conditions de travail et de leur sécurité. Elles sont vues comme **une main d'œuvre accessible**, elles n'ont pas le choix d'accepter si elles veulent nourrir leur famille. Il n'est pas possible de dénoncer des abus car cela engendre alors la perte de leur emploi.

A des conditions de travail difficiles s'ajoutent des facteurs qui renforcent la précarité des femmes rurales. Pour cela il est nécessaire de se pencher sur les éléments qui impactent directement leur vie et les enferment dans un cycle de pauvreté.

C) Les obstacles au travail des femmes

Il s'agit ici de comprendre quels sont les facteurs qui contribuent à la précarisation des femmes en plus des défis auxquels elles sont confrontées au quotidien. Les rôles sociaux

attribuées aux femmes et aux hommes sont fondées sur des constructions de genre. C'est-à-dire des constructions qui ne sont ni biologiques ni naturelles mais socialement construites. Traditionnellement, on attribue les tâches reproductives aux femmes. Les tâches non reconnues et non rémunérées qui en découlent sont, aux yeux de la société, prioritaires sur toute autre forme de travaux. Le temps devient alors le premier facteur limitant l'accès à un emploi rémunéré pour les femmes : tant que le travail domestique et de soin n'est pas réalisé elles ne peuvent pas s'atteler à d'autres tâches rémunératrices. Les femmes sont alors sous-représentées dans les emplois rémunérés en raison de la lourde charge domestique qui leur incombe, et leurs tâches sont perçues comme moins importantes que le travail rémunéré, ce qui maintient cette situation de subordination.

1) La précarité des femmes et les obstacles économiques

La précarité des femmes s'observe ainsi à plusieurs niveaux :

Les femmes enchainent souvent les contrats et lorsqu'elles parviennent à se constituer un revenu, il est majoritairement dépensé pour le foyer familial. Il n'est pas évident d'investir ce pécule pour une autre activité qui permettrait d'améliorer leurs conditions de vie. Elles n'ont ni le temps ni les moyens de se consacrer à d'autres activités économiques. Avec l'aide d'associations comme Victoire pour la Femme Rurale, des groupements de développement agricoles émergent dans l'espoir de favoriser **l'autonomisation économique des femmes**.

Cependant, cette autonomisation reste difficile en raison de leur **manque d'accès aux ressources économiques et productives**. Pour travailler, elles ont besoin de matériel et de matières premières comme des plantes en montagne, du blé, de l'olive, de la laine, de l'alpha et du jonc. Or, ces ressources naturelles se font de plus en plus rares et elles sont contrôlées par les hommes. Elles se retrouvent donc à devoir acheter ces matières premières car elles ne possèdent pas toutes une terre sur laquelle produire ces éléments et les conditions climatiques sont de plus en plus difficiles.

Un des principaux obstacles rencontrés par les femmes est la difficulté d'accéder à la terre. La question de l'héritage en Tunisie est basée sur l'Islam. Pour une terre agricole familiale, la femme va hériter d'1/3 de la parcelle tandis que son frère aura les 2/3 restants. Le pourcentage de superficie agricole détenues par les femmes est donc très faible. Une des travailleuses agricoles possède 5 hectares de terre, mais il lui a fallu être patiente, il lui a fallu presque neuf ans pour hériter. Pour valider la division et le pourcentage attribué aux héritiers il faut passer devant le tribunal.

Il n'y a pas seulement l'héritage qui bloque l'accès des femmes à la propriété, de grands investisseurs s'accaparent les terres et les crédits sont aussi compliqués à obtenir. Non seulement les procédures administratives sont longues mais bien souvent les femmes n'ont pas les informations nécessaires. Il faut qu'elles se déplacent elles-mêmes pour questionner les différents acteurs et connaître la marche à suivre. Or, elles manquent de temps, lorsqu'elles ne sont pas en train de travailler, elles s'occupent de leurs enfants et de l'intendance du foyer. C'est ici que les pouvoirs publics jouent un rôle important. Ils sont là pour accompagner et orienter les femmes dans leurs démarches. La sensibilisation à leurs droits sociaux économiques est également importante. **Pour lever ces obstacles, les femmes ont besoin d'un meilleur accès à l'information et aux financements.**

2) Les besoins spécifiques des femmes rurales

Il est important d'être à l'écoute de leurs besoins. Ils peuvent être variés tout comme les profils des femmes rurales. En effet, leurs niveaux d'études ne sont pas égaux, certaines sont allées à l'université, sont diplômées d'un master tandis que d'autres ont été contraintes de quitter l'école plus tôt. Ce qui témoigne des écarts d'**accès à l'éducation et à la formation** entre les femmes et les hommes. Le taux d'analphabétisme de la région était de 31,5% en moyenne, selon les indicateurs de l'environnement social³¹ en 2017. Il faut donc adapter les formations, les femmes qui sont diplômées et qui n'ont pas trouvé de travail dans leur secteur se tournent vers l'agriculture mais elles n'ont parfois jamais travaillé dans ce secteur avant, elles ont donc besoin de formations techniques.

C'est le cas d'une ouvrière rencontrée : diplômée d'un master, elle a été contrainte à travailler pour son père, car à sa sortie d'étude elle n'a pas trouvé d'emploi dans son domaine (les beaux-arts). Alors qu'elle est fille d'agriculteur, elle nous explique qu'étant jeune son père avait un meilleur train de vie, il avait un tracteur, elle ne l'a donc jamais accompagné pour la récolte ou le labour. Mais maintenant avec deux enfants en bas âge, et son père malade elle est contrainte d'accomplir ces tâches pour gagner un peu d'argent, bien qu'elle ne s'y sente pas à sa place. **Le manque d'accès à des formations techniques et professionnelles** limite les possibilités pour ces femmes de participer à des activités génératrices de revenus. Les femmes qui travaillent autour de l'artisanat regrettent également le manque de formations au sein de la région et elles souhaiteraient qu'elles aient lieu au sein de leur local car il est difficile pour elles de se déplacer.

Les normes sociales influencent grandement leur place et leur participation au sein de l'économie locale. Les entretiens ont montré les difficultés de commercialisation des femmes. Par exemple, lorsqu'une femme vend des produits sur le souk, c'est mal perçu. Le fait qu'elle prenne les transports et qu'elle se déplace dans les souks avoisinants n'est également pas apprécié. Les femmes réclament d'ailleurs le fait de pouvoir circuler plus librement. La négociation est aussi une affaire d'hommes : « Si un homme lui donne 3 dinars pour un produit qui en vaut 5, elle est obligée d'accepter ». C'est valable aussi pour ses achats de matière première, « **la femme n'est pas en position de négocier** ».

Typologie des obstacles au travail des femmes
Normes sociales et stéréotype de genre (rôle traditionnel de la femme à la maison, famille, soins)
Manque d'accès à l'éducation et à la formation professionnelle (scolarisation des filles, formation technique, etc.)
Manque d'accès aux ressources économiques et productives (terre, financement, matériel)
Manque d'accès à l'information
Travail domestique non rémunéré (charge de travail) et invisibilisation des tâches
Discrimination sur le marché du travail (salaires inégaux, conditions de travail difficiles)
Manque de mobilité géographique et Infrastructures limitées (santé, services, transports, etc.)
Faible représentation dans la prise de décision et difficulté à négocier (politique, économique, familiale)

³¹Les disparités socio-économiques dans le gouvernorat de Sidi Bouzid (centre ouest de la Tunisie)

<https://journals.openedition.org/etudescaribennes/29544>

Malgré tous ces obstacles qui entravent leurs activités économiques, les femmes, par les multiples rôles qu'elles tiennent, contribuent fortement aux économies locales. Cet apport, souvent invisibilisé, nécessite d'être mis en lumière.

II. Le rôle des femmes de la délégation de Menzel Bouzaiane

A) La participation des femmes dans l'économie locale

Comme nous avons pu le voir, le travail des femmes n'est pas souvent formalisé, alors qu'elles représentent la majeure partie de la main d'œuvre agricole. Par leur travail, elles améliorent les revenus de la famille. Elles sont les garantes du foyer, ce sont elles qui maintiennent la sécurité alimentaire de leur famille. Elles réinjectent la majeure partie de leur salaire pour le bien-être familial (courses, dépenses pour les enfants) et elles transforment les produits agricoles. Le temps qu'elles consacrent aux membres du foyer n'est pas reconnu, il semble qu'il n'a pas de valeur mais il est primordial pour faire fonctionner l'économie. La participation non rémunérée de la femme rurale dans le revenu du ménage s'élève à 85%³². En prenant soin de leur mari, et en assumant la responsabilité des enfants, elles leur permettent de s'investir pleinement au sein de la société. **C'est ce qu'on appelle l'économie souterraine.**

1) Une contribution essentielle

Leur participation à l'économie locale est cloisonnée par la place qu'elles occupent au sein de leur foyer, et celle qu'on veut bien leur donner au sein de la communauté. L'économie de Menzel Bouzaiane tourne essentiellement autour de l'agriculture, il est donc difficile de trouver un emploi dans un autre secteur. Deux options s'offrent à elles, quitter la région dans laquelle elles ont grandi, ou travailler dans le domaine agricole. Ce n'est finalement pas un choix, elles subissent une forme de pression, elles sont obligées de **subvenir aux besoins de leur famille**.

Les services qu'elles fournissent à la communauté sont essentiels. Elles sont présentes sur tous les fronts. Ce sont elles qui réalisent les travaux les plus pénibles, tandis que les hommes ont la possibilité de choisir et de se diriger vers des activités plus confortables. Même lorsqu'ils travaillent dans le secteur agricole, ils prétendent à de meilleures conditions : un meilleur salaire et des tâches moins physiques.

Nous avons rencontré une femme qui cumulent 3 activités rémunérées. Elle travaille dans les champs, elle fait partie d'un GDA et a également un local pour y vendre des vêtements. A cela s'ajoute bien sûr les activités domestiques. Elle ressent « *une pression, c'est difficile* », mais elle veut garder toutes ses activités car c'est ce qui lui « *permet d'avoir des revenus* », et elle « *aime le travail de la terre* ».

³² ONU Femmes. 2022. Profil genre Tunisie 2022. ONU Femmes Tunisie

Cependant les femmes restent très marginalisées dans les instances de décisions locale, il y a très peu d'élues femmes dans les assemblées locales. Leur environnement n'est pas toujours propice à leur participation au sein de l'économie locale. Cela montre à quel point **leur place au sein de l'espace public est fragile et limitée**.

2) Une participation publique limitée malgré leurs apports invisibles à la communauté

Limitée car leur contribution à l'économie locale, se fait essentiellement de manière informelle, à travers des activités non génératrices de revenus. Lorsqu'elles travaillent dans les champs, on les constraint à travailler de manière saisonnière. Or l'employeur est tenu de déclarer à la caisse de nationale de sécurité sociale, les employés ayant travaillé au moins 45 jours au cours d'un trimestre. Le problème est que les femmes ne travaillent pas de manière consécutive chez le même employeur. Ils n'ont donc aucune obligation juridique envers elles. Malgré les accidents et les conditions de travail difficile, la situation n'évolue pas, traduisant ainsi un manque de considération des pouvoirs publics envers leur travail. Mais aussi limitée par les espaces qu'elles peuvent ou non occuper. De manière unanime, les espaces communs fréquentées par les femmes sont le local du GDA, leurs terres, ou les terres sur lesquelles elles travaillent, le local de l'association Victoire et l'école pour leurs enfants. Elles n'ont pas accès aux cafés et salon de thé qui sont non mixtes, même chose pour les clubs de sports.

Fragile, car les hommes n'encouragent pas le travail collectif, c'est souvent mal perçu de voir des femmes qui se rassemblent. Ils préfèrent qu'elles restent à la maison. Lorsque les femmes vont travailler, ils se demandent combien elles vont rapporter au foyer mais comme elles ne sont pas très bien rémunérées, ils ne comprennent pas pourquoi elles quittent la cellule familiale. Les femmes qui sont sous contrat avec l'Etat, qui travaillent dans l'administration, la santé ou l'enseignement sont mieux considérées. Leur travail est mieux perçu par la communauté. Pourtant, il est plus difficile pour elles d'accéder à ces métiers, elles font face à un manque d'accès aux formations en raison de l'absence de transports, c'est plus compliqué pour elles que pour les femmes qui vivent en ville.

Cette sous-représentation limite la capacité des femmes à influencer les politiques et les décisions qui affectent leurs vies, et contribue à des lois et des politiques qui ne tiennent pas pleinement compte de leurs besoins et intérêts. Il est difficile de faire entendre leur voix, elles doivent toujours passer par des intermédiaires que ce soit pour trouver un travail (les chauffeurs), pour accéder à des financements ou pour pouvoir s'entretenir avec les pouvoirs publics. Leur principal interlocuteur, c'est la société civile. **Ce sont des facilitateur.trices.**

3) La société civile comme soutien à la participation

La société civile travaille activement pour faciliter la participation des femmes au sein de l'économie locale. Plusieurs services sont mis à disposition des femmes pour les accompagner dans leur processus d'empowerment :

- **Sur le pouvoir de**, pour leur permettre de prendre des décisions éclairées mais aussi d'accéder à des financements publics. Cela passe par des formations pour les femmes analphabètes, des centres d'orientation et d'accompagnement pour les femmes victimes de violence, des séances de sensibilisation à leurs droits, et la mise en relation avec les commissariats régionaux.

- **Sur le pouvoir avec**, en permettant aux femmes de s'unir à travers les GDA et les SMSA, ou lors de l'organisation de cafés non mixtes en mettant en avant la force du collectif. L'organisation de ces cafés permet aux femmes de parler librement.
- **Sur le pouvoir intérieur**, avec des ateliers autour de la confiance en soi et des séances d'accompagnement, coaching des femmes.

Les femmes doivent redoubler d'effort pour espérer que leur travail soit reconnu par la société. Cela est lié à la place qu'elles occupent au sein de la cellule familiale. Plusieurs femmes témoignent, elles compensent le fait de travailler en dehors, pour éviter que leur mari leur reproche de ne pas s'occuper des enfants ou de la maison. **Elles doivent prouver que leur travail ne les empêche pas de réaliser les tâches domestiques.** Une femme, membre d'un GDA, nous confie même qu'elle ne peut pas dire à son mari qu'elle est fatiguée, sinon il lui répond qu'elle n'a qu'à rester à la maison. Cet investissement familial est crucial mais il crée des barrières importantes à leur participation au sein de l'économie locale et accentue les difficultés à reconnaître pleinement les tâches exercées par les femmes.

B) Leur place au sein de la cellule familiale

La femme occupe **une place centrale** au sein de sa famille. Certaines femmes ont un pouvoir de décision sur la planification des activités de la famille, elles jouent un rôle important dans la gestion quotidienne du foyer. Elles sont souvent perçues comme « l'acteur principal » du foyer, les personnes que nous avons rencontrées parlent même de « boussole », de « noyau », « guide ». Cela illustre bien l'importance des activités qu'elles mènent même si celles-ci ne sont pas toujours rémunérées. Ce discours est révélateur de l'assignation des femmes au foyer sans pour autant que ce soit un espace dans lequel elles s'épanouissent réellement.

1) Le rôle central des femmes dans la gestion du foyer

Cette place est dictée par les normes traditionnelles de genre qui enferment la femme dans son rôle reproductif. On peut parler d'un sacrifice des femmes pour leur famille. La plupart n'ont plus de temps à consacrer à des activités dites de loisir, car leurs activités sont chronophages et qu'elles n'ont parfois même pas un jour de repos hebdomadaire. Certaines confient même qu'elles n'arrivent pas à rendre visite à leur mère, si celle-ci habite dans un autre gouvernorat, car elles ne peuvent pas s'absenter même le week-end.

Les femmes avec qui nous avons pu échanger réalisaient entre 7 et 9h30 d'activités non rémunérées et entre 6 et 8h d'activités rémunérées par jour. Tandis que les hommes que nous avons rencontrés réalisait 3 à 4h d'activités non rémunérées et 8h d'activités rémunérées. Les enfants participent quant à eux, activement aux tâches du foyer, leur mère essayant de les mobiliser au maximum, alors que le père est souvent moins impliqué, il pense que ce n'est pas du travail. Elles éduquent leurs enfants en leur déléguant des tâches de manière égale entre garçons et filles. En grandissant, certains enfants viennent aider leur mère le week-end après avoir quitté le foyer familial.

Ces données sont à mettre en perspectives avec le diagnostic réalisé par Batik en 2022. La durée des journées est similaire (17-18h) mais les hommes interrogés ne s'occupaient d'aucune activité domestique. Il faut noter que les hommes que nous avons rencontrés lors de

cette étude n'étaient pas mariés et vivaient seuls ou en colocation tandis que les femmes étaient pour la plupart mariées. Ce qui pourrait expliquer les écarts d'implication dans les tâches non rémunérées du foyer. De plus, l'un deux travaillait pour une association féministe de la région de Sidi Bouzid, et l'autre faisait partie de l'entourage des membres de l'AVFR.

2) Les contraintes liées à la division des tâches

Il est difficile pour les femmes de remettre en question cette place, ainsi que les tâches qui leurs sont attribuées en raison **des normes sociales préétablies**. Certaines femmes ont la possibilité de discuter avec leur mari de la répartition des tâches, c'est loin d'être le cas pour toutes, puisque seulement 2 femmes ont évoqué une discussion avec leur mari qui a permis un allégement des tâches. Pour 3 d'entre elles, il n'y avait pas de discussion possible, d'office c'est à elles de s'occuper de tout. Cela peut évoluer occasionnellement, mais c'est souvent de manière contrainte. Par exemple, quand elles sont malades, leur mari est obligé de s'occuper de la vaisselle, de la cuisine, mais cela ne l'empêche pas de se fâcher car il n'a pas envie de s'en occuper.

Cela devient aussi parfois une habitude, ancrée au sein de la famille. Les membres de la famille ont tendance à se reposer sur les femmes. Par exemple, une femme prépare tous les jours les goûters pour ses petits-enfants. Une autre s'occupe de ses enfants malades et doit mettre entre parenthèse son activité même s'ils sont adultes et mariés. Elles témoignent d'une pression au sein de leur cellule familiale, **elles se sentent responsables du bien-être de leur foyer**. Il y a des attentes envers elles, cela limite leur capacité à s'engager dans de nouveaux projets et à saisir de nouvelles opportunités³³. La Conciliation vie Travail-vie de Famille peut aussi entraîner des tensions et des défis liés à la gestion des ressources et des responsabilités domestiques. Ces pressions peuvent restreindre leurs choix personnels et professionnels, limiter leur liberté de décision, et affecter leur bien-être mental et physique. Elles demandent d'ailleurs à "être libérées de leurs responsabilités sociales/familiales" où elles se sentent "coincées et opprimées". Elles aimeraient sortir de leur maison, avoir du temps libre pour visiter les lieux de leur enfance et leurs parents, se promener dans la montagne ou faire un hammam.

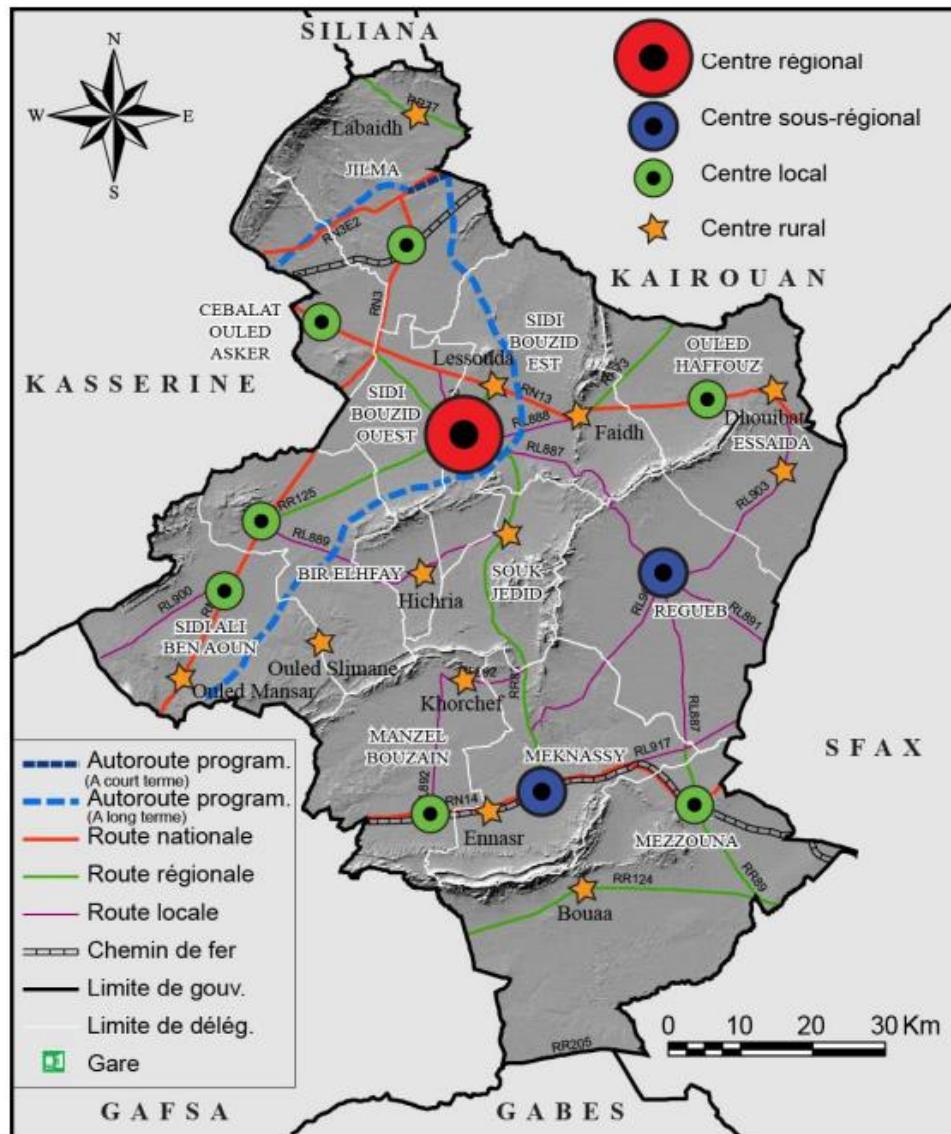
3) Les politiques publiques et leurs impacts sur la condition des femmes

Si l'on s'intéresse aux dépenses de l'Etat en faveur des femmes, on remarque qu'elles sont liées à la famille. Ce n'est pas anodin non plus que le ministère de la femme soit également celui de la famille, de l'enfance et des personnes âgées. D'après le rapport d'analyse budgétaire selon le genre réalisé conjointement par l'UNICEF et le Ministère des Finances, « *Entre 2010 et 2019, plus de 90 pour cent des dépenses en faveur des femmes proviennent indirectement des dépenses qui bénéficient aux familles.* » Cela montre bien la difficulté pour les femmes de sortir du cadre familial dans lequel elles sont ancrées. Les politiques publiques ne sont pas spécifiquement axées sur les besoins uniques des femmes mais plutôt sur des mesures qui bénéficient à l'ensemble de la famille. Cela renforce les inégalités de genre et le travail invisible des femmes, les empêchant d'accéder à des conditions de vie et de travail équitables.

³³ Une analyse Genre de la situation en Tunisie, 2012

<https://www.cawtarclearinghouse.org/storage/5466/Une-analyse-Genre-de-la-situation-en-Tunisie.pdf>

Elles ne sont presque jamais en lien direct avec les pouvoirs publics. Leur principal intermédiaire ce sont les associations (We World – GVC et AVFR). Et plus particulièrement à Menzel Bouzaiane, le lien entre les femmes et les pouvoirs publics est difficilement visible. On l'a vu cette délégation est mal desservie par les transports et les commissariats régionaux sont tous situés dans la ville de Sidi Bouzid (chef-lieu du gouvernorat).



Source : Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire, 2016

Les commissariats régionaux en lien avec les femmes rurales sont au nombre de trois :

- **Le Commissariat Régional de Développement Agricole** : il peut fournir un soutien technique et financier à travers des formations (stérilisation, emballage des produits, marketing) ou le financement d'un local, de matériels.
- **Le Commissariat Régional de l'Artisanat** : C'est lui qui délivre la carte professionnelle, il facilite aussi la participation des femmes à des foires, des ateliers de sensibilisation sur la sécurité sociale.
- **Le Commissariat Régional des Affaires des Femmes et de la Famille** : Il peut également fournir un soutien technique et financier pour les femmes rurales. Au cours

des entretiens, aucune femme n'a cité ce pouvoir public, cela traduit un manque de lien direct avec les femmes, car ce commissariat travaille avec les associations de la région. Il compte donc beaucoup sur les programmes menés par elles.

Certaines femmes sont identifiées par les pouvoirs publics du fait de leur position de « leader », comme les présidentes des GDA. Elles peuvent donc recevoir des appels directs des commissariats régionaux pour les informer de formation ou de l'organisation de foires en Tunisie. Elles répondent à leurs appels, mais n'osent pas les contacter en cas de problème. Pour elles, l'Etat « n'a pas d'argent », elles comptent plus sur l'aide des associations. Toutes les femmes n'ont pas les mêmes opportunités, c'est déjà un long chemin pour prendre part à un GDA, les travailleuses dans les champs peuvent ne jamais avoir été en contact avec les pouvoirs publics, car elles ne sont pas identifiées. Les pouvoirs publics s'appuient sur l'AVFR pour pouvoir avoir le contact des femmes des GDA, ils ne se déplacent pas pour se rendre à Menzel Bouzaiane.

Les déséquilibres dans le pouvoir économique et politique, les stéréotypes et attentes de genre, ainsi que les politiques inadéquates contribuent à maintenir les femmes dans des rôles moins valorisés et moins rémunérateurs. Les pouvoirs publics ne prennent pas suffisamment en compte les perspectives des femmes rurales. **Pour « échapper » à la cellule familiale, et se réaliser autrement, les femmes cherchent à se réunir en groupe, pour pouvoir réinventer leur quotidien.**

C) Visibiliser le travail des femmes grâce aux GDA

Les femmes jouent un rôle essentiel à plusieurs niveaux, aussi bien au sein de leur foyer qu'au sein de la communauté. Ce qui peut être usant pour elles. **Leur participation au sein de collectif comme les GDA permet l'émergence de nouvelles dynamiques sociales.** C'est un levier important pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

1) Le rôle des GDA dans l'autonomisation et la visibilisation du travail des femmes

Les femmes se rassemblent et collaborent pour réaliser des objets artisanaux ou transformer des produits agricoles. Ces groupes permettent aux femmes d'acquérir un contrôle sur les ressources et les bénéfices générés par leurs Activités Génératrices de Revenus (AGR). Cette autonomie accrue tend non seulement à une meilleure situation économique des femmes, mais aussi à un réinvestissement significatif dans leurs familles, notamment pour les enfants.

Les GDA introduisent une nouvelle dynamique sociale en créant des liens de socialisation et des réseaux de femmes. Cela valorise leur travail et renforce leur statut social au sein de la communauté. Par exemple, lorsque les femmes acquièrent de nouvelles compétences, elles sont heureuses de partager leurs savoir-faire. Une membre du GDA Megdiet qui travaille dans l'artisanat, a par exemple pu partager sa maîtrise des savoirs faire ancestraux de sa communauté à de nouvelles membres. **Cela permet aussi d'une certaine façon de conserver le patrimoine culturel de cette région.**

Ce n'était pas forcément quelque chose que l'on trouvait avant à Menzel Bouzaiane, c'est une petite ville où les commerces sont peu développés, il n'y a pas beaucoup d'évènements mais

les femmes ont redessiné le paysage en introduisant des commerces de vêtements, et un GDA artisanal qui produit des tapis, des peintures, des bijoux etc... Il y a tout de même une limite à cela, les produits vendus ont un coût élevé pour la population.

2) La création de véritables réseaux de solidarité

Ce sont des lieux de rencontres intergénérationnels on y retrouve des femmes de 18 à 65 ans. Elles font face à différentes problématiques, donc elles font preuve d'entraide. Si l'une d'entre elles n'arrive pas à concilier sa vie de famille et son travail au GDA, pour qu'elle ne soit pas privée de participer à leurs activités, elles mettent en place des systèmes de garde d'enfants et de relais en cas de maladie d'un membre de la famille, facilitant ainsi son engagement au sein du GDA. Il y a un également un roulement pour que les femmes puissent participer aux formations proposées par les organisations de la société civile ou les commissariats régionaux.

En dehors des GDA, les femmes qui exercent une activité artisanale s'entraident aussi pour construire une communauté solidaire, en partageant des conseils, faisant du bouche-à-oreille, et utilisant les réseaux sociaux pour promouvoir leurs activités.

C'est également plus facile pour les femmes de bénéficier de financement, et de pouvoir se faire entendre auprès des pouvoirs publics lorsqu'elles font partie d'un groupe, cela leur donne plus de voix. Si une femme rencontre un problème financier elle peut recevoir l'aide des autres membres du groupement.

Cela favorise la création de réseaux de solidarité, la valorisation du travail des femmes, et l'acquisition de nouvelles compétences. La représentation collective permet également de participer à des discussions qui affectent leur communauté, donnant ainsi aux femmes un rôle plus visible dans les processus décisionnels. C'est le collectif qui leur permet de protéger leurs droits et de trouver des solutions aux problématiques qu'elles rencontrent.

Cependant, malgré ces avantages, des défis demeurent, notamment en termes de fatigue et de pression de travail. La situation des femmes au sein des GDA peut encore être précaire. De nombreuses femmes ressentent une fatigue importante en raison de la charge de travail, qui inclut souvent des responsabilités à la maison en plus des tâches liées aux AGR. La pression liée aux commandes peut entraîner un travail supplémentaire le soir chez elles. Une femme témoigne « *faire partie d'un GDA est pour moi un rêve mais cela demande beaucoup de travail, je travaille parfois chez moi tard le soir, lorsque nous avons une grosse commande* ».

C'est à ce niveau-là que l'intervention des associations est importante pour appuyer et renforcer les femmes. Ils doivent prendre en compte les défis auxquels elles font face pour mener les programmes qui leurs sont destinés. Des mesures spécifiques ont été prises pour permettre de sensibiliser la population, comme la création d'espaces genre dans les maisons de jeunes pour les sensibiliser sur le partage des tâches et le travail du Care.

Il est évident que la contribution des femmes va bien au-delà des chiffres et des rôles traditionnels qui leur sont souvent attribués. Leur engagement est un atout précieux pour le développement communautaire. Il est donc nécessaire de se concentrer sur l'amélioration des conditions dans lesquelles les femmes exercent leurs activités, notamment en renforçant leur accès aux ressources, en garantissant une reconnaissance équitable de leur travail, et en atténuant les obstacles structurels et culturels qui freinent leur autonomie.

Conclusion

La contribution des femmes dans la région de Sidi Bouzid marque un impact significatif au sein de leur communauté. Le travail des femmes rurales dans cette région contribue à l'économie locale à travers l'agriculture, l'artisanat mais aussi toutes les activités que nous avons pu évoquer au cours de cette étude et qui sont bien souvent oubliées. Les femmes jouent un grand rôle au sein de leur famille, en assumant la responsabilité de la gestion du foyer mais aussi de l'exploitation familiale, tout en prenant soin des enfants et par extension de tous les membres de la famille. Elles jouent un rôle essentiel dans la production alimentaire (travail dans les champs, transformation de produits agricoles, soins des animaux) et redynamise l'espace public à travers le développement de petites entreprises (foires, GDA, commerces locaux).

Leur engagement communautaire est sans faille malgré les défis auxquels elles font face. Elles ont un accès limité aux ressources financières, aux crédits et aux opportunités d'emploi rémunéré. Leur contribution au travail agricole et aux activités génératrices de revenus (AGR) est souvent sous-évaluée et mal rémunérée, ce qui limite leur autonomie économique et leur pouvoir de décision. Les normes sociales et les rôles traditionnels assignés aux femmes les cantonnent souvent à des responsabilités domestiques et de soins non rémunérés. Cela limite leur participation active dans des activités économiques et politiques et réduit leur visibilité dans les sphères publiques et décisionnelles. La solidarité et le soutien communautaire dont elles font preuve sont essentiels mais ne suffisent pas à compenser **les inégalités systémiques**. Les droits de propriété et les régulations foncières discriminatoires limitent leur autonomie économique et leur sécurité financière. Les disparités en matière de santé sont également notables, avec des femmes rurales souvent confrontées à des défis importants en termes d'accès aux soins médicaux et de services de santé reproductive. Les barrières géographiques, économiques et sociales affectent leur bien-être et leur qualité de vie. La surcharge de travail, les responsabilités familiales et les conditions de vie précaires aggravent ces défis.

Malgré tout, la reconnaissance qu'elles perçoivent reste limitée. La reconnaissance du travail des femmes est essentielle pour promouvoir l'égalité de genre et pour assurer leur pleine participation au développement économique et social.

La société civile doit donc renforcer son travail de sensibilisation avec l'appui des pouvoirs publics. Un travail commun entre tous les acteurs est essentiel pour permettre des réformes qui bénéficient de manière directe aux femmes. Reconnaître le travail invisible c'est non seulement valoriser les contributions économiques et sociales des femmes, mais aussi créer des conditions favorables à leur autonomisation. Cela implique de rendre visible le travail domestique et de soins, d'améliorer l'accès aux ressources et aux services, et d'assurer une représentation équitable dans les décisions politiques et économiques.

En intégrant ces recommandations dans les politiques et les programmes de développement, il est possible de réduire les inégalités de genre et d'assurer une reconnaissance et une valorisation justes du travail des femmes, contribuant ainsi à une société plus équitable et inclusive pour tous.

Bibliographie

- Droits des femmes en Tunisie : entre recul et statu quo,
<https://information.tv5monde.com/terriennes/droits-des-femmes-en-tunisie-entre-recul-et-statu-quo-2175533>
- Touiza : vers plus d'autonomisation des femmes rurales
<https://www.leconomistemaghrebin.com/2022/04/23/touiza-vers-plus-dautonomisation-des-femmes-rurales/>
- Le Travail invisible est propre à la condition féminine des temps actuels
<https://medfeminiswiya.net/2022/02/15/souad-triki-le-travail-invisible-est-propre-a-la-condition-feminine-des-temps-actuels/>
- Des progrès notables dans le statut de la femme Tunisienne
<http://www.itceq.tn/files/tableaux-de-bord/social/TB-Social-Mars2021.pdf>
- Rapport d'analyse budgétaire selon le genre
<https://www.unicef.org/tunisia/media/6141/file/Gender%20Analysis-2022.pdf>
- Conditions sociales des femmes dans la Tunisie contemporaine : entre symbolisme féministe et justice spatiale
<https://www.cairn.info/revue-herodote-2021-1-page-115.htm>
 - Les disparités socio-économiques dans le gouvernorat de Sidi Bouzid (centre ouest de la Tunisie)
<https://journals.openedition.org/etudescaribennes/29544>
 - Là où la femme rurale se bat pour survivre
<https://www.leconomistemaghrebin.com/2016/03/25/sidi-bouzid-agriculture-femme-rurale-se-bat-survivre/>
 - En Tunisie les ouvrières agricoles se battent pour leurs conditions de Travail
<https://information.tv5monde.com/terriennes/en-tunisie-les-ouvrieres-agricoles-se-battent-pour-leurs-conditions-de-travail-1437969>
 - Tunisie : le dur travail des ouvrières agricoles
<https://information.tv5monde.com/afrique/tunisie-le-dur-travail-des-ouvrieres-agricoles-1438056>
 - Explorer les liens entre agriculture et sécurité alimentaire : une enquête auprès des femmes du gouvernorat de Sidi Bouzid
https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/full_html/2018/01/cagri170114/cagri170114.html
 - Can Informal employment actually reduce poverty?

<https://www.wiego.org/blog/can-informal-employment-actually-reduce-poverty>

- Valoriser le Travail domestique

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2506363/acn14-session4-2-diaporama.pdf>

- Les essentiels du genre 02 - Outils de l'approche genre, Marcela de la Peña Valdivia,

Le Monde selon les femmes asbl, Bruxelles, actualisation et réédition 2016

- Genre et Agriculture

<https://www.alimenterre.org/fiche-thematique-genre-et-agriculture>

- Le travail des femmes dans le secteur agricole : Entre précarité et empowerment – cas de trois régions en Egypte, au Maroc et en Tunisie

https://knowledgecommons.popcouncil.org/cgi/viewcontent.cgi?article=1102&context=departments_sbsr-pgy

- Les coopératives, une bonne mauvaise solution à la vulnérabilité des femmes au Maroc ?

<https://journals.openedition.org/eps/6619?lang=en>

- Femmes rurales

<https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/economic-empowerment/rural-women>

- Suivi de la mise en œuvre des programmes d'action Beijing et Dakar

<https://www.un.org/womenwatch/daw/followup/responses/Tunisia.pdf>

- Une analyse Genre de la situation en Tunisie

<https://www.cawtarclearinghouse.org/storage/5466/Une-analyse-Genre-de-la-situation-en-Tunisie.pdf>

- Exploitées. Le Travail invisible des femmes

<https://www.cairn.info/revue-mouvements-2010-4-page-141.htm>

- L'égalité entre hommes et femmes en milieu rural : un défi de tous les jours

https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/mission-and-objectives/features/WCMS_174881/lang-fr/index.htm

- Dans les périmètres irrigués de Nadhour en Tunisie

<https://www.cairn.info/revue-pour-2014-2-page-225.htm>

- Journée Internationale des femmes rurales

<https://www.un.org/fr/observances/rural-women-day>

- Les femmes et les filles rurales

<https://www.unwomen.org/fr/digital-library/multimedia/2018/2/infographic-rural-women>

- Etude sur la femme rurale tunisienne

<https://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2021/05/etude-femme-rurale-23-mai-2021.pdf>